

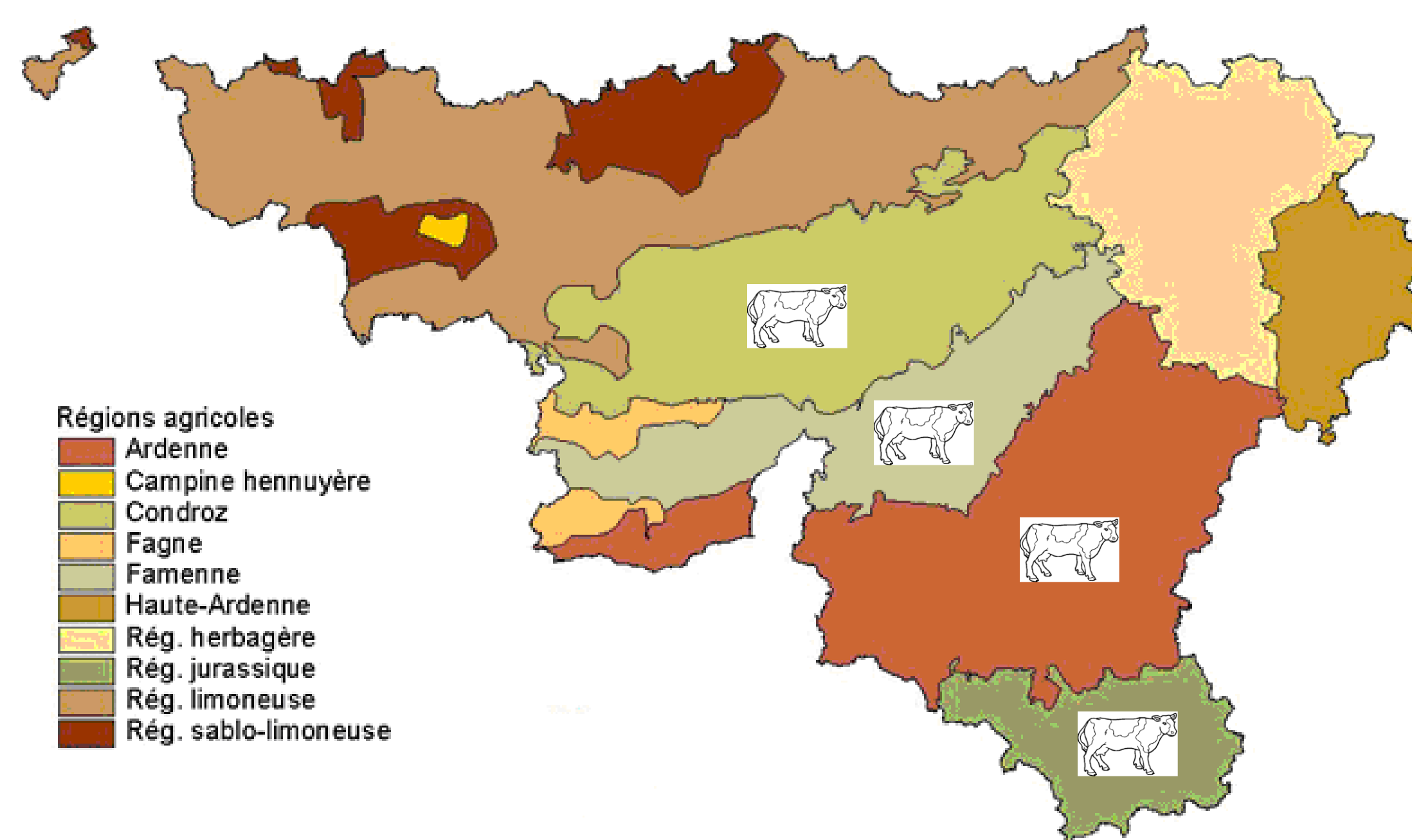
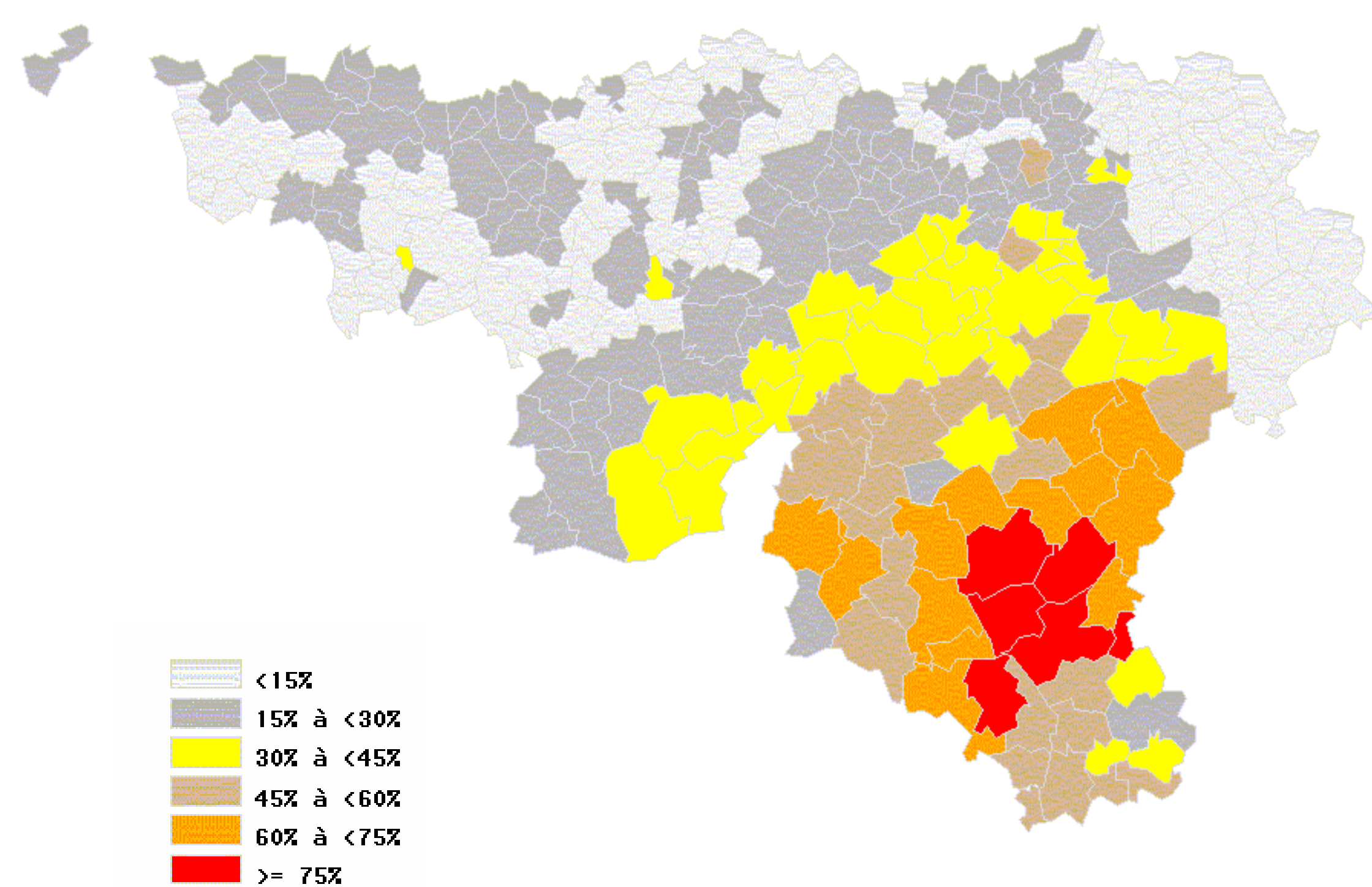


Importance des aides aux vaches allaitantes dans le revenu agricole en Région wallonne



Delille N.(1), Bouquiaux J.M.(2), Closset M.F.(2), Lebailly P.(1) et Renard J.(2)

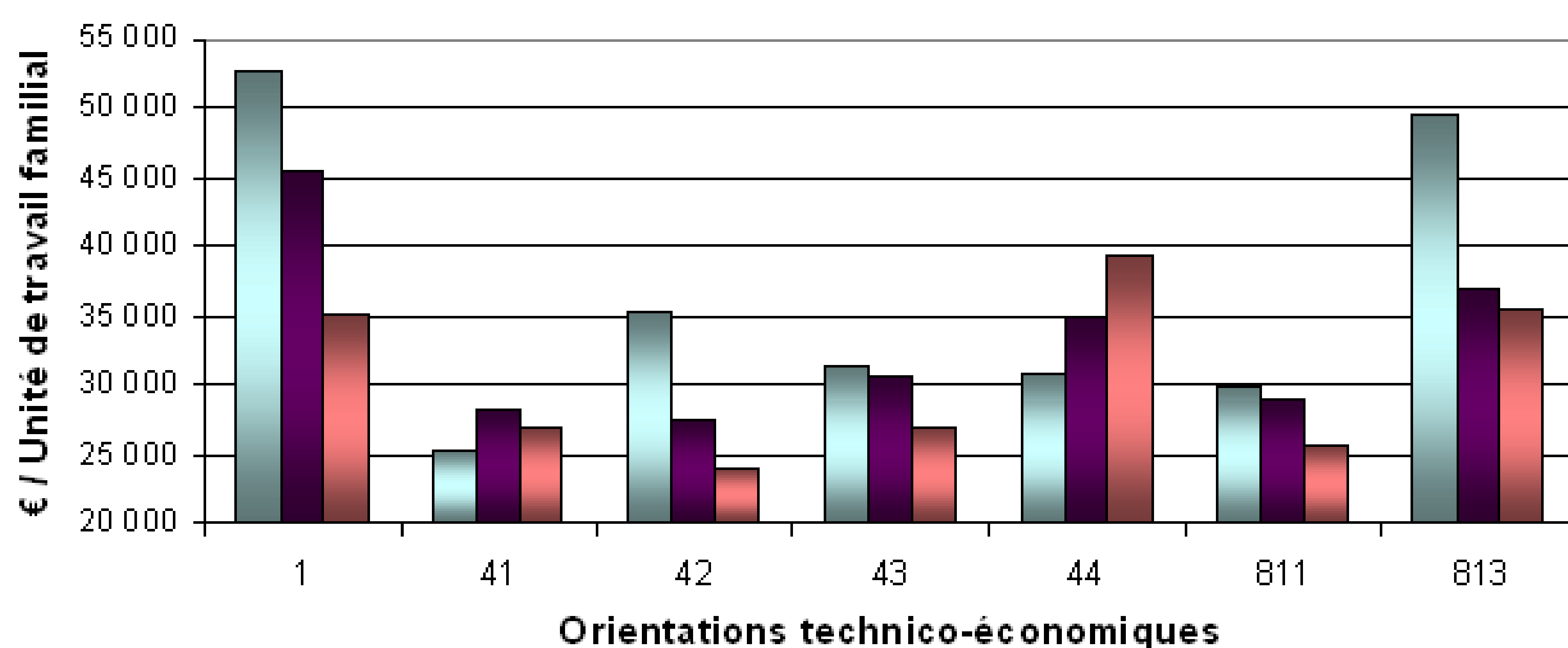
Localisation de la spéculation « vaches allaitantes »



Légende : Importance du secteur de la viande bovine en Région wallonne en 2004 en % de la valeur (exprimée en MBS) de la production agricole totale dans la commune
Source : MRW-DGA

Source : MRW-DGA

Revenu agricole par Unité de Travail Familial



OTE	Dénomination
1	Cultures agricoles
7	Autres
41	Production de lait
42	Production de viande bovine
43	Production bovine mixte
44	Production d'autres herbivores
811	Mixtes en cultures agricoles et bovins laitiers
813	Mixtes en cultures agricoles et herbivores autres que bovins laitiers

- ❖ Diminution générale du revenu agricole par UTF sauf OTE « Autres herbivores »
- ❖ OTE « Viande bovine » : revenu agricole par UTF le plus faible en 2005

Part des aides aux vaches allaitantes dans le revenu agricole par UTF

Répartition des exploitations de l'OTE « Viande bovine » par région agricole selon l'importance de la prime « vache allaitante » dans le revenu agricole en 2005

	ARDENNE	CONDROZ	FAMENNE	JURASSIQUE
0 < 25 %	11,1 %	0,0 %	7,7 %	28,6 %
25 < 50 %	33,3 %	44,4 %	46,2 %	42,9 %
50 < 75 %	36,1 %	44,4 %	30,8 %	0,0 %
75 < 100 %	11,1 %	0,0 %	15,4 %	28,6 %
> 100 %	8,3 %	11,1 %	0,0 %	0,0 %
Total	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Répartition des exploitations de l'OTE « Viande bovine » selon l'importance de la prime « vache allaitante » dans le revenu agricole par région agricole en 2005

	% Prime « vache allaitante » dans Revenu agricole par UTF				
	0 < 25 %	25 < 50 %	50 < 75 %	75 < 100 %	> 100 %
ARDENNE	57,1 %	48,0 %	61,9 %	50,0 %	75,0 %
CONDROZ	0,0 %	16,0 %	19,0 %	0,0 %	25,0 %
FAMENNE	14,3 %	24,0 %	19,0 %	25,0 %	0,0 %
JURA	28,6 %	12,0 %	0,0 %	25,0 %	0,0 %
TOTAL	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

- ❖ Exploitations dont primes « vache allaitante » > 100 % du RA/UTF
 → Condroz : 8,3 % ; Ardenne : 11,1 %
- ❖ Exploitations dont primes « vache allaitante » = entre 50 et 100 % du RA/UTF
 → Ardenne : 47,2 % ; Famenne : 46,2 % ; Condroz : 44,4 % ; Région Jurassique : 28,6 %
- ❖ Exploitations dont primes « vache allaitante » > 100 % du RA/UTF
 → 75 % en Ardenne et 25 % dans le Condroz

Perspectives

Analyse des conséquences du découplage des aides aux vaches allaitantes en Région wallonne

Sources des données : Réseau comptable de la Direction de l'Analyse Économique Agricole de la DGA